

Grille d'analyse d'une situation-problème

Unité de travail :

Raconter précisément la situation-problème (*un temps, un lieu, une action à ce moment là avec un ressenti négatif*)

Situation problème :

Acteurs visibles dans la situation :

Acteurs invisibles dans la situation :

Conséquences	Causes	Ressources	Propositions
---------------------	---------------	-------------------	---------------------

Sur le travail :

Sur le collectif de travail :

Sur les individus :

Éléments à proposer dans le DUER

Unité de travail :

Facteurs de Risques

Restitution des actions

Prise en compte du contexte

Organisationnelles

Techniques

Humaines

Evaluation des conséquences

Critères	Niveaux de gravités			
	Faible	Sérieux	Grave	Très grave
Sur le travail	pas de conséquences visibles	perturbations de l'activité rattrapée par l'équipe.	Dégradation de l'activité impact sur une autre équipe	Dégradation de l'activité impact sur le résultat
Sur le collectif	Possibilités de	tensions visibles	mésententes récurrentes incivilités	Dysfonctionnements, pas de régulation par l'encadrement, possibilité de violence
Sur la santé	Pas d'arrêt de travail Agacement, mauvaise humeur, tension, fatigue	Arrêt de travail < 8 j perte de motivation, isolement, émotivité, frustration, troubles du sommeil, agressivité	8j < arrêt de travail < 30 j ou séquelles temporaires Anxiété, dépression, épuisement, sentiment d'humiliation ou de trahison,, comportement violent	Arrêt de travail > 30 j ou séquelles définitives Burn out tentative de suicide
Niveau retenu	Seul est retenu le critère dont le niveau est le plus impacté			

Par exemple : si à la suite de l'évaluation des conséquences on estime que l'on a à ce jour aucun signe d'arrêt de travail en rapport avec les RPS (faible coté : 2) mais que l'on peut déjà repérer des signes de tensions visibles dans le collectif (sérieux coté : 4) avec une dégradation de l'activité sur le résultat du travail (grave coté : 6) qui entraîne que des collègues d'une autre équipe rattrapent l'activité non faite ou compense le retard. L'indice qui sera retenu sera celui de l'impact sur le travail soit : le chiffre 6